



## FONDS DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

### SECTEUR DU TRAVAIL INTÉRIMAIRE - ACCIDENTS DU TRAVAIL DE 2004 Mars 2006

#### 1 Introduction

L'analyse des accidents du travail dans le secteur du travail intérimaire se heurte, à chaque fois, à la difficulté d'évaluer avec précision le volume de l'emploi, élément essentiel dans l'estimation du risque encouru par les intérimaires en comparaison avec le risque des autres travailleurs.

Dans le cadre du calcul des taux de fréquence et de gravité des secteurs Nace 4 positions, consultables sur le site web du Fonds des accidents du travail pour les années 1999-2001 (et prochainement les années 2002-2003), nous avons passé commande auprès de l'Onss de la fourniture d'une base de données distribuant, par année, le nombre d'heures d'exposition au risque des travailleurs du secteur privé en fonction des secteurs d'activité.

Pour calculer le nombre d'heures d'exposition au risque, l'Onss prend en compte les heures réellement prestées par les travailleurs à temps partiel, puisqu'elles sont reprises telles quelles dans sa base de données et convertit en heures les jours prestés par les travailleurs à temps plein en tenant compte d'un régime hebdomadaire de 38 heures<sup>1</sup>.

Le nombre de jours réellement prestés par les ouvriers est connu dans la base de données de l'Onss. Pour les employés, les jours de vacances sont assimilés à des prestations. Pour harmoniser le calcul des heures de prestations des deux catégories professionnelles, un nombre forfaitaire de 20 jours de vacances est retiré des jours comptabilisés des employés (18 jours pour les moins de 22 ans), à l'exception des étudiants.

Le résultat obtenu par l'Onss avec cette méthode donne un résultat très proche du montant déterminé pour le calcul des taux en Nace 2 positions dans le rapport annuel statistique. Ainsi, le calcul de l'Onss pour la fixation des taux Nace4 de 2003 aboutit à 3.475 millions d'heures contre 3.463 millions d'heures dans le rapport de 2003 (soit une différence de 0,3%). Le nombre d'heures d'exposition au risque utilisé dans le rapport statistique annuel est obtenu à partir d'une extrapolation des données Onss « équivalents temps plein » au deuxième trimestre de l'année. L'utilisation de ces données « équivalents temps plein - 2<sup>ème</sup> trimestre » pour le rapport annuel est justifiée par leur disponibilité au moment de la rédaction du rapport, ce qui n'est pas encore le cas des « heures d'exposition au risque - annuel - Nace4 » dont le calcul est brièvement décrit plus haut.

A défaut de pouvoir disposer actuellement des données relatives aux heures d'exposition au risque par Nace4 de 2004, les informations les plus récentes relatives à l'emploi dans le secteur intérimaire et figurant dans le chapitre 2 (à l'exception du tableau 2) concerneront l'année 2003.

---

<sup>1</sup> Il est à noter qu'à partir de 2005, l'Onss dispose de l'information relative au régime horaire hebdomadaire des travailleurs à temps plein.

## 2 L'emploi dans le secteur intérimaire (2001-2003)

Tableau 1 - Heures prestées dans le secteur 7450 et l'ensemble des secteurs 2001-2003

Années	Nombre d'heures prestées		Part du nace 7450 dans le secteur privé
	Nace 7450	Secteur privé	
2 001	110 207 628	3 538 180 764	3.1%
2 002	111 427 534	3 495 363 399	3.2%
2 003	106 183 567	3 475 713 630	3.1%

Sources : base de données « Heures d'exposition au risque - annuel - Nace4 » - Onss

Le secteur Nace 7450 se subdivise en trois sous secteurs :

- 74501 - Sélection de personnel et de placement
- 74502 - Agences d'intérimaires et fourniture de personnel temporaire
- 74503 - Agences de mannequins, hôtesses et similaires.

Dans le tableau 2, est repris la part de chacun de ces trois sous-secteurs dans le nace 7450.

Tableau 2 - Part relative du volume de l'emploi du secteur 74502 (travail intérimaire) dans le nace 7450 (2001-2004)

Années	Nombre d'équivalents temps plein (2 <sup>ème</sup> trim.)		Part du nace 74502 dans le nace 7450
	Nace 74502	Nace 7450	
2 001	78 315	81 362	96.3%
2 002	76 302	79 694	95.7%
2 003	77 169	80 571	95.8%
2 004	87.980	93.743	93.9%

Sources : Onss - équivalents temps plein -deuxième trimestre

On peut estimer que le volume de l'emploi dans le secteur du travail intérimaire correspondait en 2003 à quelque 2,9% du volume global de l'emploi du secteur privé. Ce chiffre est assez proche de l'estimation de Fédergon (2,15% en 2004).

Dans le tableau 3, figure la distribution relative des heures prestées par ces trois catégories professionnelles en fonction de l'âge. Le tableau présente les données distribuées dans un nombre relativement élevé de classes d'âge (12) ; ceci est nécessité par la volonté de ne pas passer sous silence les caractéristiques du secteur du travail intérimaire : présence relativement importante des jobistes ; population plus jeune que la population globale des travailleurs salariés.

Tableau 3 - Distribution des heures prestées dans le secteur 7450 en 2003 selon la catégorie professionnelle et l'âge.

Age Employés	Ouvriers	Etudiants	Total
15-17	0.1%	0.7%	1.8%
18-19	2.1%	6.6%	6.7%
20-21	6.0%	11.0%	10.3%

22-24	17.4%	14.1%	13.1%	15.1%
25-29	26.3%	15.9%	1.1%	18.3%
30-34	16.9%	13.5%	0.1%	13.8%
35-39	11.2%	12.2%	0.0%	11.2%
40-44	7.6%	10.7%	0.0%	9.1%
45-49	5.1%	7.6%	0.0%	6.5%
50-54	3.6%	5.1%	0.0%	4.4%
55-59	2.6%	2.1%	0.0%	2.1%
60-64	0.7%	0.4%	0.0%	0.5%
Autre	0.3%	0.1%	0.0%	0.2%
	100%	100%	100%	100%

Sources : base de données « Heures d'exposition au risque - annuel - Nace4 » - Onss

Tableau 4 - Distribution des heures prestées dans le secteur 7450 en 2003 selon la catégorie professionnelle par classes d'âge.

Age	Employés	Ouvriers	Etudiants	Total
15-19	7,6%	54,8%	37,6%	100%
20-29	35,0%	60,0%	5,0%	100%
30-39	34,4%	65,6%	0,0%	100%
40-59	26,3%	73,7%	0,0%	100%
60-69	46,8%	53,2%	0,0%	100%
Total	30,6%	63,9%	5,4%	100%

Dans la base de données « Heures d'exposition au risque - annuel - Nace4 », les heures prestées par les travailleurs intérimaires se répartissent de la manière suivante:

- 63,9% pour les ouvriers
- 30,6% pour les employés
- 5,4% pour les étudiants

Tableau 5 - Distribution des heures prestées dans le secteur 7450 en 2003 selon les catégories professionnelles et le genre

	Hommes	Femmes
Ouvriers	77.7%	22.3%
Employés	31.2%	68.8%
Etudiants	56.7%	43.3%
total	62.3%	37.7%

Sources : base de données « Heures d'exposition au risque - annuel - Nace4 » - Onss

Dans le secteur intérimaire, le volume de l'emploi ouvrier est typiquement masculin. Au contraire, chez les employés, l'emploi est essentiellement féminin. Chez les étudiants, l'emploi est plus partagé, avec une prépondérance des garçons.

### 3 Les accidents sur le lieu du travail en 2004

#### 3.1 LES ACCIDENTS DU TRAVAIL DES INTÉRIMAIRES ET DES AUTRES CATÉGORIES PROFESSIONNELLES : QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES VICTIMES ?

La distribution de l'ensemble des accidents de 2004 en fonction de la catégorie professionnelle et des conséquences des accidents est présentée dans le tableau 6. Ce tableau est établi sur la base des informations telles qu'elles sont connues par les assureurs au 31 décembre 2004. Lorsque l'on parle ici d'incapacité permanente, il convient de garder à l'esprit qu'il s'agit du pronostic de l'assureur au terme de l'année de l'accident et non pas d'une incapacité permanente reconnue définitivement, le règlement de l'accident par jugement ou entérinement n'étant pas encore intervenu à ce moment là.

Tableau 6- Distribution des accidents de 2004 selon la catégorie professionnelle et les conséquences de l'accident

Suite de l'accident	Ensemble des accidents dans le secteur privé 2004						
	Ouvriers	Employés	Intérim	Autres	Inconnus	Total	%
Cas sans suite	48 585	15 322	4 924	675	1 534	71 040	42,9
Incapacité temporaire	63 589	8 802	8 767	684	717	82 559	49,9
Incapacité permanente	9 229	1 594	665	87	176	11 751	7,1
Mortel	100	14	6	2		122	0,1
<b>Total</b>	<b>121 503</b>	<b>25 732</b>	<b>14 362</b>	<b>1 448</b>	<b>2 427</b>	<b>165 472</b>	<b>100</b>
<b>%</b>	<b>73,4</b>	<b>15,6</b>	<b>8,7</b>	<b>0,9</b>	<b>1,5</b>	<b>100</b>	

Source : Banque de données du Fat- rapport annuel 2004

Alors que les intérimaires représentent un peu moins de 3% du volume de l'emploi, ils totalisent 8,7% des accidents survenus en 2004.

Tableau 7 - Distribution des accidents de 2004 selon la catégorie professionnelle et les conséquences de l'accident - en %

Suite de l'accident	Ouvriers	Employés	Intérim	Autres	Inconnus	Total
C.S.S.	40,0	59,5	34,3	46,6	63,2	42,9
I.T.	52,3	34,2	61,0	47,2	29,5	49,9
I.P.	7,6	6,2	4,6	6,0	7,3	7,1
Mortel	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1

C'est dans la catégorie des travailleurs intérimaires que l'on relève le pourcentage le plus élevé d'accidents entraînant une incapacité temporaire (61 %) et le taux le plus faible d'accidents sans suite (34,3 %) et de cas avec incapacité permanente (4,6 %). On observait la même tendance dans les rapports des années antérieures.

Pour tenter d'expliquer le taux particulièrement bas des accidents sans suite (pas d'incapacité temporaire ni permanente) chez les travailleurs intérimaires, on a avancé l'hypothèse que le taux de déclaration des accidents par les intérimaires, et plus précisément

des accidents bénins, ne correspondait pas à la réalité et que certains préféreraient ainsi s'abstenir de faire la déclaration, compte tenu des démarches administratives qui leur sont imposées (PV/CTP/03/1 - séance du 4-2-2003).

## 3.2 CATÉGORIE PROFESSIONNELLE ET GENRE DE LA VICTIME

La distribution des accidents des intérimaires (Nace 7450) dans le tableau 8 fait montre que plus de 92% des accidentés de 2004 sont des ouvriers et que près de 80% sont des hommes. La catégorie des jobistes ne peut pas être distinguée avec suffisamment de certitude dans les données de 2004.

Tableau 8 - Distribution des accidents des intérimaires selon la catégorie professionnelle et le genre - 2004

Catégorie professionnelle	Hommes	Femmes	Total
Ouvriers	76,7	15,5	92,2
Employés	3,2	4,6	7,8
<b>Total</b>	<b>79,9</b>	<b>20,1</b>	<b>100</b>

Source : Banque de données du Fat

## 3.3 CONSÉQUENCES DES ACCIDENTS ET ÂGE DE LA VICTIME

### 3.3.1 Gravité de l'accident

En 2004, on observe une situation semblable à celles des deux années précédentes à savoir: un contraste dans les proportions des accidents dans les tranches d'âges des 15-19 ans et 20-29 ans chez les intérimaires par rapport à l'ensemble des travailleurs du secteur privé.

Tableau 9- Distribution des accidents des intérimaires selon l'âge des victimes et les conséquences de l'accident- 2004.

Âge	CSS	IT	IP	Mortels	Total	%	Accidents du secteur privé 2004 %
15-19 ans	598	1 047	43		1 688	11,8	4,1
20-29 ans	2 537	4 567	272	2	7 378	51,4	31,2
30-39 ans	1 084	2 008	211	3	3 306	23,0	30,0
40-49 ans	551	910	103		1 564	10,9	23,7
50-59 ans	145	211	33	1	390	2,7	10,3
60-69 ans	9	20	2		31	0,2	0,7
Inconnu		4	1		5	0,0	0,1
<b>Total</b>	<b>4 924</b>	<b>8 767</b>	<b>665</b>	<b>6</b>	<b>14 362</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Banque de données du Fat

Tableau 10-Distribution des accidents des intérimaires selon l'âge et les conséquences - en % - 2004

Âge	CSS	IT	IP	Total
15-19 ans	12,1	11,9	6,5	11,8
20-29 ans	51,5	52,1	40,9	51,4
30-39 ans	22,0	22,9	31,7	23,0
40-49 ans	11,2	10,4	15,5	10,9
50-59 ans	2,9	2,4	5,0	2,7
60-69 ans	0,2	0,2	0,3	0,2
Inconnu	0,0	0,0	0,2	0,0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Les intérimaires victimes d'accidents du travail sont nettement plus jeunes que les victimes d'accidents pour l'ensemble du secteur privé. En effet 63% des intérimaires accidentés, contre 35% pour l'ensemble du secteur privé, ont moins de 30 ans. Cette différence s'explique comme on l'a vu dans le chapitre 1 par le fait que les intérimaires sont beaucoup plus jeunes que l'ensemble des travailleurs.

Ne disposant pas encore des données « Heures d'exposition au risque - annuel - Nace4 » de 2004, nous allons présenter dans le tableau 11 la distribution des accidents de 2003 et le volume des heures prestées en 2003 par les intérimaires, jobistes inclus, en fonction de l'âge.

Tableau 11- Distribution des accidents des intérimaires (7450) et de l'emploi, exprimé en heures prestées, selon l'âge -jobistes y compris (2003) - en %.

Age	Accidents des intérimaires	Volume des heures prestées	Rapport accidents/emploi
15 - 19	12.4	8.6	1.4
20 - 29	51.8	43.7	1.2
30 - 39	22.8	25.0	0.9
40 - 59	12.9	22.1	0.6
60 - 69	0.2	0.7	0.3

Sources : Banque de données du Fat pour les accidents et base de données « Heures d'exposition au risque - annuel - Nace4 - Onss » pour le volume des heures prestées

Tableau 12- Distribution de tous les accidents (lieu de travail) et de l'emploi, exprimé en heures prestées (2003) - en %.

Age	Accidents	Volume des heures prestées	Rapport accidents/emploi
15 - 19	4.2	2.2	1.9
20 - 29	31.7	25.5	1.2
30 - 39	30.6	32.2	1.0
40 - 59	32.9	39.1	0.8
60 - 69	0.6	1.0	0.6

Sources : Banque de données du Fat pour les accidents et base de données « Heures d'exposition au risque - annuel - Nace4 - Onss » pour le volume des heures prestées

L'utilisation de la base de données de l'Onss « Heures d'exposition au risque - annuel - Nace4 - Onss » permet de comparer, sur la base des mêmes sources de données (Fat pour les accidents du travail, Onss pour l'emploi), le secteur intérimaire (7450) et l'ensemble du secteur privé. On peut observer que les distributions des rapports « volume d'accidents/volume de l'emploi » sont relativement analogues.

Ces données apportent un nouvel éclairage sur cette classe d'âge 15-19 ans chez les intérimaires qui suscitait, par le passé, des questions quant à la réalité d'une fréquence particulièrement élevée des accidents dans cette classe (voir Doc 6/05/03 - CTP 8 mars 2005). L'évaluation du volume d'heures prestées par les jeunes intérimaires revue ici à la hausse (En 2003, 15-19 ans : 8,6% du Nace 7450, contre une estimation de 2,5% dans le rapport du 8 mars 05) ramène le taux « accidents/emploi » comparable au taux des jeunes travailleurs de l'ensemble des secteurs.

### 3.3.2 Taux de fréquence (2003)

Nous avons calculé le taux de fréquence global du secteur intérimaire (Nace 7450) et les taux de fréquence par tranches d'âge, et nous avons comparé ces taux avec les taux des ouvriers, compte tenu que la composition du personnel intérimaire principalement ouvrière. Le tableau reprend pour ces deux catégories le nombre d'accidents avec au moins 1 jour d'incapacité et le nombre d'heures d'exposition au risque de 2003.

Tableau 13-Taux de fréquence en 2003 des intérimaires et des ouvriers

	Intérimaires	Ouvriers
Heures d'exposition au risque	<b>106.183.567</b>	<b>1.512.523.029</b>
Nombre d'accidents	<b>8.956</b>	<b>74.765</b>
Taux de fréquence	<b>84,34</b>	<b>49.43</b>

Sources : Banque de données du Fat pour les accidents et base de données « Heures d'exposition au risque - annuel - Nace4 - Onss » pour le volume des heures prestées

Tableau 14- Taux de fréquence en 2003 des intérimaires et des ouvriers par classes d'âge.

Age	Intérimaires	Ouvriers
15-19	<b>119,33</b>	<b>58.59</b>
20-29	<b>100,79</b>	<b>58.21</b>
30-39	<b>78,62</b>	<b>50.72</b>
40-49	<b>52,60</b>	<b>43.92</b>
50-59	<b>32,99</b>	<b>38.85</b>

Sources : Banque de données du Fat pour les accidents et base de données « Heures d'exposition au risque - annuel - Nace4 - Onss » pour le volume des heures prestées

### 3.3.3 Incapacité temporaire

Tableau 15- Distribution des accidents des intérimaires de 2004 avec incapacité temporaire par classe d'âge

Âge	I.T. 1-3 jours	I.T. 4-7 jours	I.T. 8-15 jours	I.T. 16-30 jours	I.T. 1-3 mois	I.T. 4-6 mois	I.T. > 6 mois	Total
15-19 ans	369	280	235	106	55	2		<b>1 047</b>
20-29 ans	1 397	1 130	1 067	593	339	40	2	<b>4 568</b>
30-39 ans	515	463	473	312	212	24	8	<b>2 007</b>
40-49 ans	203	177	240	152	119	18	1	<b>910</b>
50-59 ans	48	33	53	38	33	5	1	<b>211</b>
60-69 ans	1	10	6	1	2			<b>20</b>
Inconnu	2			2				<b>4</b>
Total	<b>2 535</b>	<b>2 093</b>	<b>2 074</b>	<b>1 204</b>	<b>760</b>	<b>89</b>	<b>12</b>	<b>8 767</b>
%	28,9	23,9	23,7	13,7	8,7	1,0	0,1	100

Source : Banque de données du Fat

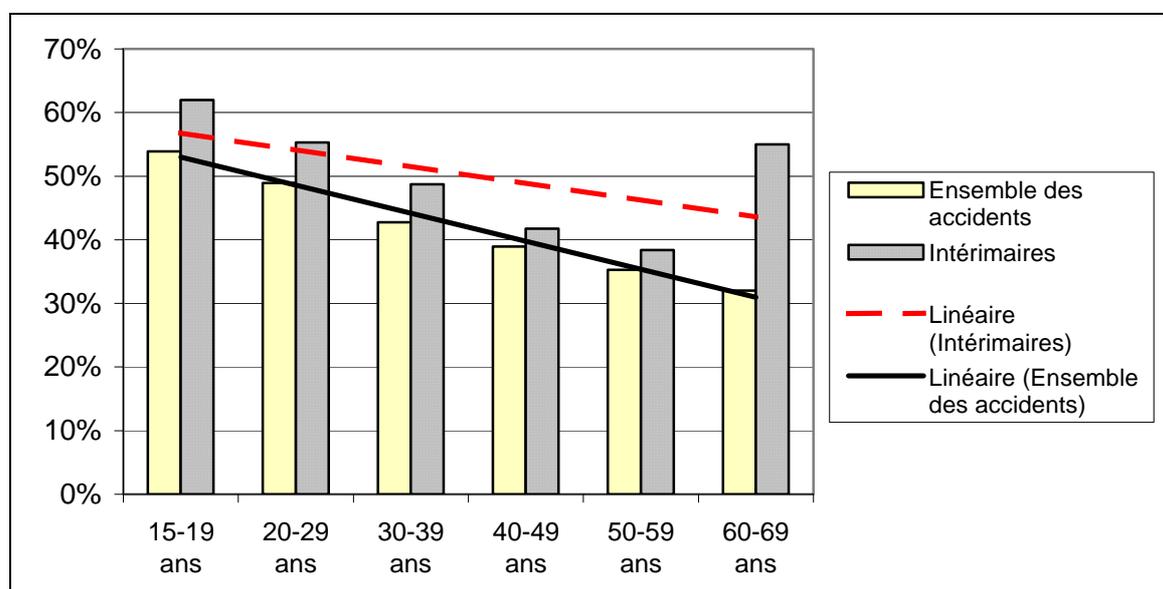
**Tableau 16- Distribution des accidents des intérimaires de 2004 avec incapacité temporaire par classe d'âge- en %**

Âge	I.T. 1-3 jours	I.T. 4-7 jours	I.T. 8-15 jours	I.T. 16-30 jours	I.T. 1-3 mois	I.T. 4-6 mois	I.T. > 6 mois	Total
15-19 ans	35,2	26,7	22,4	10,1	5,3	0,2		100
20-29 ans	30,6	24,7	23,4	13,0	7,4	0,9	0,0	100
30-39 ans	25,7	23,1	23,6	15,5	10,6	1,2	0,4	100
40-49 ans	22,3	19,5	26,4	16,7	13,1	2,0	0,1	100
50-59 ans	22,7	15,6	25,1	18,0	15,6	2,4	0,5	100
60-69 ans	5,0	50,0	30,0	5,0	10,0			100

Alors que les intérimaires ont tendance à avoir plus d'accidents avec incapacité temporaire, il apparaît par contre que la durée de cette incapacité est la plus courte : 52,8 % des accidentés intérimaires ont une incapacité de moins de 8 jours contre 47,6 % pour les employés et 41,5 % pour les ouvriers si on se réfère au tableau 13 du rapport statistique général sur les accidents du travail de 2004.

Les commentaires de l'année dernière concernant ce point sont toujours d'actualité : plus la victime est jeune, plus elle aura tendance à avoir une durée d'incapacité de travail plus courte, comme montre le graphe 1. Pour la catégorie des « 15-19 ans » : 61,8% de leurs accidents ont une incapacité temporaire de moins de 8 jours. Pour les travailleurs appartenant aux classes des « 20-29 ans », « 30-39 ans » et « 40-49 ans » les proportions sont de l'ordre de 55,3 %, 48,8 % et 41,8 %. On remarque une même tendance pour l'ensemble des accidents (pour les intérimaires, l'importance de la taille de la classe 60-69 ans est trop petite- 20 accidents - pour pouvoir en tenir des conclusions pertinentes)

**Graphique 1 : Proportion des accidents des intérimaires avec une IT de moins de 8 jours en fonction de l'âge en 2004**



### 3.3.4 Incapacité permanente

Tableau 17- Distribution des accidents avec prévision d'incapacité permanente par classe d'âge chez les intérimaires en 2004

Âge	I.P. 1-4,9%	I.P.5-9,9 %	I.P.10-19,9%	I.P. 20-35,9%	I.P.36-65,9%	I.P. .≥66% + aide de tiers	Total
15-19 ans	20	14	4	0	5	0	43
20-29 ans	135	108	25	0	2	2	272
30-39 ans	103	82	17	2	4	3	211
40-49 ans	43	43	9	5	3	0	103
50-59 ans	10	17	6	0	0	0	33
60-69 ans	2	0	0	0	0	0	2
Inconnu	1	0	0	0	0	0	1
<b>Total</b>	<b>314</b>	<b>264</b>	<b>61</b>	<b>7</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>665</b>
%	47,2	39,7	9,2	1,1	2,1	0,8	100

Source : Banque de données du Fat

Tableau 18- Distribution des accidents de 2003 avec prévision d'incapacité permanente par classe d'âge- en %

Âge	I.P. 1-4,9%	I.P.5-9,9 %	I.P.10-19,9%	I.P. 20-35,9%	I.P.36-65,9%	I.P. .≥66% + aide de tiers	Total
15-19 ans	46,5	32,6	9,3	0,0	11,6	0,0	100
20-29 ans	49,6	39,7	9,2	0,0	0,7	0,7	100
30-39 ans	48,8	38,9	8,1	0,9	1,9	1,4	100
40-49 ans	41,7	41,7	8,7	4,9	2,9	0,0	100
50-59 ans	30,3	51,5	18,2	0,0	0,0	0,0	100

### 3.4 SECTEUR D'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE UTILISATRICE

Etant donné que l'information relative à l'activité économique de l'entreprise utilisatrice manque pour la moitié des accidents, les services ont été contraints de travailler avec un échantillon de 9 251 accidents. Cet échantillon représente 64 % des accidents de 2004, ceux de 2003 et 2002 rassemblaient 60 % et 46 % des accidents pour chaque année.

Le tableau suivant reprend la répartition des accidents selon leurs suites et en fonction de l'activité économique. Seuls sont représentés les secteurs d'activité les plus importants, secteurs pour lesquels on a enregistré au moins 1 % des accidents. Ils sont ordonnés de manière décroissante en fonction du nombre d'accidents.

Tableau 19 : Distribution des accidents des intérimaires selon l'activité de l'entreprise

ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE									
Code	Secteur	CSS	IT	IP	Mortel	Total	2004 %	2003 %	2002 %
28	Travail des métaux	355	583	52	2	992	10,7	10,8	10,2
15	Industries alimentaires	274	552	28		854	9,2	10,8	12,3
51	Comm. de gros et intermédiaires du comm., excl. comm. d'autom. et motocycl.	257	478	37		772	8,3	9,1	9,8
63	Services auxiliaires des transports	199	348	20	1	568	6,1	4,6	6,1
52	Comm. de détail, excl. commerce de véhicules automobiles et motocycles	175	293	31		499	5,4	6,1	6,2
27	Métallurgie	175	251	34		460	5,0	3,3	3,2
45	Construction	167	256	27		450	4,9	4,4	6,2
74	Autres services fournis aux entreprises	155	200	16	1	372	4,0	3,3	3,6
34	Construction et assemblage de véhicules automobiles, de (semi)remorques	143	211	14		368	4,0	2,3	3,2
36	Fabrication de meubles; industries diverses	129	200	20		349	3,8	7,4	4,3
60	Transports terrestres	91	231	24		346	3,7	4,2	5,0
85	Santé et action sociale	149	167	11		327	3,5	3,8	0,2
24	Industrie chimique	114	180	11		305	3,3	3,2	3,2
29	Fabrication de machines et équipements	86	139	14		239	2,6	2,1	2,9
26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	60	136	12		208	2,2	2,2	2,3
17	Industrie textile	75	123	4		202	2,2	2,3	2,6
55	Hôtels et restaurants	84	99	9		192	2,1	2,2	1,7
50	Comm. et répar. d'automobiles et de motocycles, comm. de détail carburants	66	95	13		174	1,9	1,9	2,0
20	Travail du bois et fabric. d'articles en bois, liège, vannerie ou sparterie	58	96	8		162	1,8	1,6	2,1
25	Industrie du caoutchouc et des plastiques	51	81	11		143	1,5	1,4	1,7
90	Assainissement, voirie et gestion des déchets	32	88	11		131	1,4	1,6	1,8
93	Services personnels	38	71	15		124	1,3	0,9	0,4
21	Industrie du papier et du carton	38	77	3		118	1,3	1,3	1,5
31	Fabrication de machines et appareils électriques	36	77	4		117	1,3	1,0	1,1
22	Edition, imprimerie, reproduction	44	55	7		106	1,1	1,0	0,5
	<b>Total</b>	<b>3 051</b>	<b>5 087</b>	<b>436</b>	<b>4</b>	<b>8 578</b>	<b>92,7</b>	<b>94,0</b>	<b>94,5</b>
	<b>Total général</b>	<b>3 310</b>	<b>5 465</b>	<b>472</b>	<b>4</b>	<b>9 251</b>	<b>100</b>		

COMMENTAIRES

Comme l'année dernière, les trois secteurs où il y a eu le plus d'accidents sont : le secteur du travail des métaux, de l'industrie alimentaire et du commerce de gros et intermédiaires du commerce.

À la quatrième place, il y a du changement puisqu'on trouve le secteur « Services auxiliaires des transports » avec une proportion d'accidents identique à celle de 2002.

### 3.5 CARACTÉRISTIQUES DES ACCIDENTS DES TRAVAILLEURS INTÉRIMAIRES

#### 3.5.1 L'heure de l'accident

Pour le nombre d'accident selon l'heure, la tendance chez les intérimaires est identique à celle de l'ensemble des accidents : une fréquence d'accidents plus importante aux pics de 10 -11 heures et de 14 -15 heures.

#### 3.5.2 Le jour de l'accident

Tableau 20 : Distribution des accidents des intérimaires selon le jour de la semaine en 2004

Jour	C.S.S.	I.T.	I.P.	C.M.	Total	%	Privé 2004 %
Lundi	949	1 910	143		3 002	20,9	20,5
Mardi	960	1 886	118	2	2 966	20,7	19,8
Mercredi	901	1 819	128	1	2 849	19,8	18,8
Jeudi	951	1 653	120	1	2 725	19,0	18,1
Vendredi	880	1 156	114	2	2 152	15,0	16,1
Samedi	199	230	27		456	3,2	4,3
Dimanche	84	113	15		212	1,5	2,5
<b>Total</b>	<b>4 924</b>	<b>8 767</b>	<b>665</b>	<b>6</b>	<b>14 362</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Le nombre d'accidents diminue au fil de la semaine: du lundi avec 20,9 % on passe à 15 % le vendredi.

#### 3.5.3 Le mois de l'accident

Tableau 21 : Distribution des accidents des intérimaires selon le mois de l'accidents en 2004

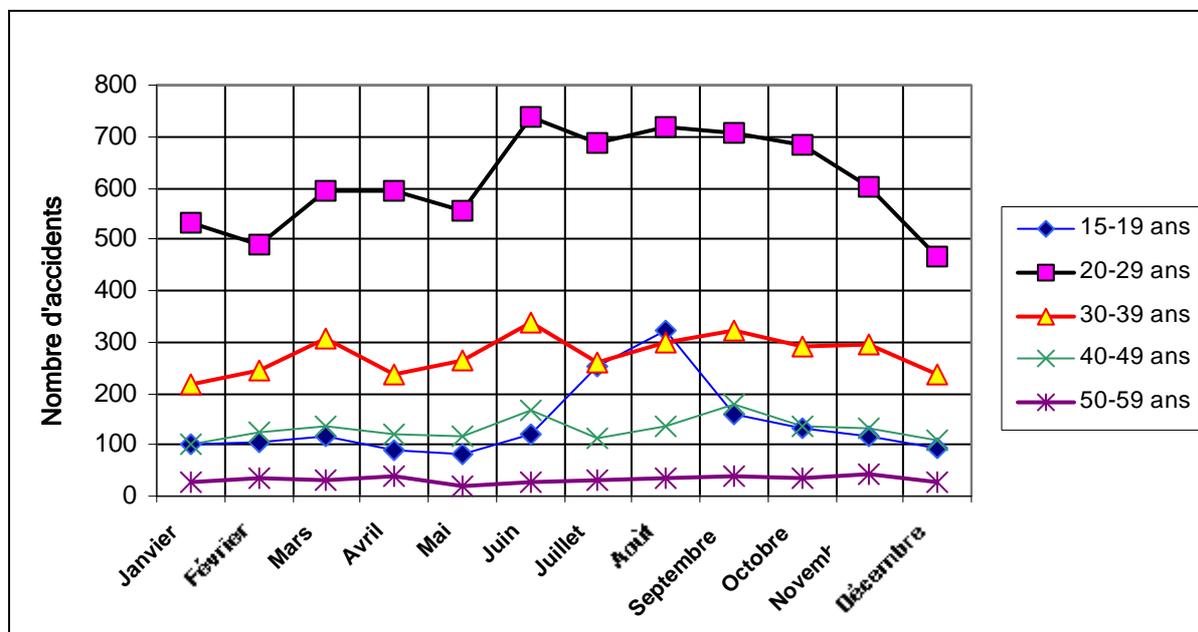
Mois	Nombre d'accidents	%	Privé 2004%
Janvier	982	6,8	8,1
Février	1 002	7,0	8,4
Mars	1 186	8,3	9,6
Avril	1 078	7,5	7,8
Mai	1 040	7,2	7,4
Juin	1 392	9,7	9,7
Juillet	1 346	9,4	6,8
Août	1 518	10,6	8,7
Septembre	1 414	9,8	9,5
Octobre	1 282	8,9	9,1
Novembre	1 189	8,3	8,0
Décembre	933	6,5	6,9
<b>Total</b>	<b>14 362</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Les mois où il y a le plus d'accidents sont les mois de juin, juillet, août et septembre. Les mois d'hiver en comptent le moins.

Pour l'ensemble des accidents du secteur privé, les périodes où il y a habituellement le plus d'accidents sont mars, juin, septembre et octobre celles où il y en a le moins sont décembre et juillet.

L'importance des accidents d'intérimaires en juillet et en août s'explique par l'appel fait notamment aux services des jobistes (catégorie 15-19 ans) pendant la période des vacances, comme l'indique le graphique 3.

Graphique 2 Répartition mensuelle des accidents des intérimaires en fonction de l'âge de la victime en 2004



### 3.5.4 Typologie de l'accident

Pour les tableaux suivants, la dernière colonne représente la répartition de l'ensemble des accidents du secteur privé pour l'année 2004.

#### 3.5.4.1 FORME DE L'ACCIDENT

Tableau 22 : Distribution des accidents chez les intérimaires selon la forme de l'accident en 2004

FORME DE L'ACCIDENT ET SUITE DE L'ACCIDENT										
Code	Forme de l'accident	C.S.S	I.T.	I.P.	Mortel	Total	%	AT graves %	Privé 2004 %	
10	<b>Chutes de personnes</b>	507	1 386	181	2	2 076	14,5	27,3	15,6	
11	Chutes de personnes avec dénivellation	181	549	85	2	817	5,7	13,0	7,2	
12	Chutes de personnes de plain-pied	326	837	96		1 259	8,8	14,3	8,4	
20	<b>Chutes d'objets</b>	489	1 095	61		1 645	11,5	9,1	7,6	
21	Eboulement	1	3			4	0,0	0,0	0,1	
22	Ecroulement	2	16	2		20	0,1	0,3	0,1	
23	Chutes d'objets en cours de manutention	337	738	40		1 115	7,8	6,0	5,1	
24	Autres chutes d'objets	149	338	19		506	3,5	2,8	2,3	
30	<b>Contacts avec des objets (à l'exclusion des formes 20 et 40)</b>	2 716	4 390	272		7 378	51,4	40,5	43,9	
31	Marche sur des objets	34	80	5		119	0,8	0,7	1,0	
32	Contact avec des objets immobiles	640	900	37		1 577	11,0	5,5	9,5	

FORME DE L'ACCIDENT ET SUITE DE L'ACCIDENT										
Code		Forme de l'accident	C.S.S	I.T.	I.P.	Mortel	Total	%	AT graves %	Privé 2004 %
	33	Contact avec des objets mobiles (projection, corps étrangers)	1 613	2 132	112		3 857	26,9	16,7	24,3
40		Coinçage	429	1 278	118		1 825	12,7	17,6	9,0
50		Efforts, faux mouvements, glissades sans chutes	569	1 156	105	1	1 831	12,7	15,8	16,5
	51	Au cours de manutention sans force motrice	366	729	55		1 150	8,0	8,2	9,9
	52	Au cours de toute autre circonstance	129	305	42		476	3,3	6,3	5,4
60		Exposition ou contact avec la chaleur ou le froid	74	122	8	1	205	1,4	1,3	1,2
70		Exposition ou contact avec le courant électrique	11	12	1		24	0,2	0,1	0,1
	71	Haute tension	7	5			12	0,1	0,0	0,1
	72	Basse tension	4	7	1		12	0,1	0,1	0,1
80		Exposition à ou contact avec les substances nocives	632	728	45	3	1 408	9,8	7,2	15,9
	81	Contact par inhalation, par ingestion de substances nocives	128	115	3		246	1,7	0,4	0,9
	82	Exposition à des radiations ionisantes	4	13			17	0,1	0,0	0,0
	83	Exposition à des radiations autres qu'ionisantes (infrarouge)	12	21			33	0,2	0,0	0,1
90	90	Autres formes d'accidents n.c.a.	488	579	42	3	1 112	7,7	6,7	14,9
		<b>Total</b>	<b>4 924</b>	<b>8 767</b>	<b>665</b>	<b>6</b>	<b>14 362</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Comme l'année dernière, les trois formes d'accidents les plus fréquentes sont :

- « 30 Contact avec des objets mobiles (projection d'objets, de poussières ou de corps étrangers,
- « 40. Coinçage dans un objet ou entre des objets »
- « 32 Contact avec des objets immobiles »

En 2004 il y a eu au total 671 **accidents graves**, ils sont définis comme étant les accidents avec incapacité permanente ou mortels.

Pour ce type d'accidents, se sont les chutes (avec dénivellation et de plein-pied) qui englobent le plus d'accidents, viennent ensuite les rubriques « Contacts avec des objets » et « Coinçage dans un objet ou entre des objets »

## 3.5.4.2 AGENT MATÉRIEL

Le tableau 23 reprend les rubriques titres des agents matériels.

**Tableau 23 : Distribution des accidents des intérimaires selon les rubriques titres des agents matériels en 2004**

Code	Agent matériel	C.S.S.	I.T.	I.P.	Mortel	Total	%	AT graves %	Privé 2004 %
100	Machines	605	1 188	104		1 897	13,2	15,5	7,9
200	Moyens de transport et de manutention	334	863	102	1	1 300	9,1	15,4	9,3
300	Autres matériels	1 197	2 229	142	1	3 569	24,9	21,3	23,1
400	Substances, radiations et matériaux	1 709	2 434	128	2	4 273	29,8	19,4	21,3
500	Milieus de travail	361	910	115	1	1 387	9,7	17,3	13,3
600	Autres agents	717	1 140	70	1	1 928	13,4	10,6	24,6
	Inconnu	1	3	4		8	0,1	0,6	0,4
	<b>Total</b>	<b>4 924</b>	<b>8 767</b>	<b>665</b>	<b>6</b>	<b>14 362</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Dans le tableau suivant, sont repris les rubriques pour lesquelles on enregistre au moins 1 % des accidents.

**Tableau 24 : Distribution des accidents des intérimaires selon l'agent matériel en 2004**

AGENT MATERIEL ET SUITE DE L'ACCIDENT									
Code	Agent matériel	C.S.S.	I.T.	I.P.	Mortel	Total	%	AT graves %	Privé 2004 %
460	Matériaux	1 045	1 883	113		3 041	21,2	16,8	14,1
690	Autres agents matériels qu'il a été impossible de classer ailleurs	688	1 121	69	1	1 879	13,1	10,4	24,0
351	Outils, instruments mus exclusivement par la force de l'homme	494	902	46		1 442	10,0	6,9	8,1
390	Autres matériels non classés ailleurs	366	623	33		1 022	7,1	4,9	7,8
440	Poussières, fragments, volants, éclats	458	327	2		787	5,5	0,3	4,8
510	Surfaces de travail et de circulation. Sols	189	459	69	1	718	5,0	10,4	7,9
190	Autres machines et engins spécifiques	185	388	19		592	4,1	2,8	2,5
139	Autres machines d'usinage, de façonnage et de fabrication	157	358	33		548	3,8	4,9	2,0
530	Escaliers, rampes, marches	110	289	27		426	3,0	4,0	3,6
216	Chariots autoleveurs	66	248	31		345	2,4	4,6	1,3
231	Moyens de transport roulants - Véhicules à moteur	90	212	30		332	2,3	4,5	3,8
430	Substances chimiques, solides et liquides	163	157	5		325	2,3	0,7	1,5
360	Echelles, rampes mobiles, escabeaux	55	220	28	1	304	2,1	4,3	2,6
342	Outils à main	94	150	5		249	1,7	0,7	1,1
520	Obstacles, ouvertures dans les sols (trous, fosses)	60	160	19		239	1,7	2,8	1,8

AGENT MATERIEL ET SUITE DE L'ACCIDENT									
Code	Agent matériel	C.S.S.	I.T.	I.P.	Mortel	Total	%	AT graves %	Privé 2004 %
219	Autres appareils de levage	42	134	17		193	1,3	2,5	1,1
110	Risques mécaniques de machines motrices ou génératrices	55	122	12		189	1,3	1,8	0,5
133	Machines à meuler	66	77	3		146	1,0	0,4	0,6
	<b>Total</b>	<b>4 383</b>	<b>7 830</b>	<b>561</b>	<b>3</b>	<b>12 777</b>	<b>89,0</b>	<b>84,1</b>	<b>88,8</b>
	<b>Total Général</b>	<b>4 924</b>	<b>8 767</b>	<b>665</b>	<b>6</b>	<b>14 362</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Le plus grand pourcentage, 21,2 % pour l'ensemble des accidents et 16,8 % pour les accidents graves, se retrouve sous la rubrique « 460-Matériaux ». On trouve ensuite « 690 - Autres agents matériels qu'il est impossible de classer ailleurs » avec 13,1 % pour l'ensemble des accidents et 10,4 % pour les cas graves. La troisième place est occupée, pour l'ensemble des accidents, par « 351-Outils, instruments mus exclusivement par la force de l'homme » (10 %) et par « 510 - Surfaces de travail et de circulation. Sols » (10,4 %) pour les accidents graves.

### 3.5.4.3 NATURE DE LA LÉSION

Tableau 25 : Distribution des accidents des intérimaires selon la nature de la lésion en 2004

NATURE DE LA LESION ET SUITE DE L'ACCIDENT									
Code	Nature de la lésion	C.S.S.	I.T.	I.P.	Mortel	Total	%	AT graves %	Privé 2004 %
10	Fractures	79	433	176	1	689	4,8	26,4	6,2
20	Luxations	66	182	22		270	1,9	3,3	1,6
25	Entorses et foulures	481	1 443	118		2 042	14,2	17,6	14,2
30	Commotions et autres traumatismes internes	122	316	26	2	466	3,2	4,2	5,4
40	Amputations et énucléations	12	35	15		62	0,4	2,2	0,4
41	Autres plaies	1 978	2 577	124		4 679	32,6	18,5	25,7
50	Traumatismes superficiels	574	530	9		1 113	7,7	1,3	9,1
55	Contusions, écrasements	895	2 378	102		3 375	23,5	15,2	20,8
60	Brûlures	200	311	19	2	532	3,7	3,1	2,5
70	Empoisonnements aigus et intoxications aiguës	14	21	1		36	0,3	0,1	0,4
81	Asphyxies	4	3			7	0,0		0,0
82	Effets nocifs de l'électricité	6	3			9	0,1		0,1
83	Effets nocifs des radiations	7	10			17	0,1		0,1
90	Lésions multiples de nature différentes	61	96	15		172	1,2	2,2	1,9
99	Autres traumatismes et traumatismes mal définis	422	423	37	1	883	6,1	5,7	11,3
	Inconnu	3	6	1		10	0,1	0,1	0,5
	<b>Total</b>	<b>4 924</b>	<b>8 767</b>	<b>665</b>	<b>6</b>	<b>14 362</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Pour l'ensemble des accidents, la répartition se fait de la manière suivante : 32,6 % pour « 41.Autres plaies », 23,5 % pour « 55.Contusion et écrasement » et 14,2 % pour « 25 Entorses et foulures ».

Quant aux accidents graves, elle est de 26,4 % pour « 10 Fractures », 18,6 % pour « 41 Autres plaies » et 17,6 pour « 25 Entorses et foulures ».

### 3.5.4.4 SIÈGE DE LA LÉSION

Tableau 26 : Distribution des accidents des intérimaires selon le siège de la lésion 2004

SIEGE DE LA LESION ET SUITE DE L'ACCIDENT									
Code	Siège de la lésion	C.S.S.	I.T.	I.P.	Mortel	Total	%	AT graves %	Privé 2004 %
<b>10</b>	<b>Tête</b>	<b>1 323</b>	<b>979</b>	<b>21</b>	<b>2</b>	<b>2 325</b>	<b>16,2</b>	<b>3,4</b>	<b>14,7</b>
11	Région crânienne (crâne, cerveau, cuir chevelu)	203	221	7	2	433	3,0	1,3	3,0
12	Œil (y compris orbite et nerf optique)	861	584	4		1 449	10,1	0,6	8,6
19	Lésions n.c.a.	259	174	10		443	3,1	1,5	3,0
<b>20</b>	<b>Cou (y compris gorge, nuque et vertèbres cervicales)</b>	<b>50</b>	<b>72</b>	<b>9</b>		<b>131</b>	<b>0,9</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>
<b>30</b>	<b>Tronc</b>	<b>340</b>	<b>928</b>	<b>95</b>		<b>1 363</b>	<b>9,5</b>	<b>14,2</b>	<b>12,3</b>
31	Dos (non compris l'épaule)	171	501	47		719	5,0	7,0	6,6
32	Epaule	77	200	31		308	2,1	4,6	2,7
33	Poitrine (côtes, sternum, organes internes du thorax)	52	145	9		206	1,4	1,3	2,1
34	Abdomen	18	26	1		45	0,3	0,1	0,3
35	Bassin et hanches	22	56	7		85	0,6	1,0	0,6
<b>40</b>	<b>Membres supérieurs</b>	<b>1 930</b>	<b>4 033</b>	<b>291</b>		<b>6 254</b>	<b>43,5</b>	<b>43,4</b>	<b>36,9</b>
41	Bras et coudes	146	316	30		492	3,4	4,5	3,3
42	Avant-bras et poignets	219	555	52		826	5,8	7,7	5,0
43	Mains	412	842	50		1 304	9,1	7,5	7,3
44	Doigts	1 153	2 320	159		3 632	25,3	23,7	21,2
<b>50</b>	<b>Membres inférieurs</b>	<b>803</b>	<b>2 152</b>	<b>190</b>		<b>3 145</b>	<b>21,9</b>	<b>28,3</b>	<b>21,9</b>
51	Cuisse	48	66	1		115	0,8	0,1	0,9
52	Genou	199	453	55		707	4,9	8,2	5,3
53	Jambe	138	278	20		436	3,0	3,0	2,9
54	Cheville et pied (excepté orteils)	364	1 228	104		1 696	11,8	15,5	11,5
55	Orteils	54	127	10		191	1,3	1,5	1,3
<b>60</b>	<b>Sièges multiples</b>	<b>197</b>	<b>289</b>	<b>40</b>	<b>2</b>	<b>528</b>	<b>3,7</b>	<b>6,3</b>	<b>5,2</b>
61	Tronc et tête, tête et un ou plusieurs membres	72	103	7	1	183	1,3	1,2	1,0
62	Tronc et un ou plusieurs membres	18	54	7		79	0,6	1,0	0,7
63	Membre supérieur et un membre inférieur ou plus	39	65	11		115	0,8	1,6	0,6
68	Autres sièges multiples	43	49	7		99	0,7	1,0	1,5
69	Sièges multiples non précisés	25	18	8	1	52	0,4	1,3	1,4
<b>70</b>	<b>Lésions générales</b>	<b>277</b>	<b>308</b>	<b>19</b>	<b>2</b>	<b>606</b>	<b>4,2</b>	<b>3,1</b>	<b>7,3</b>
72	Appareil respiratoire en général	12	13	1		26	0,2	0,1	0,3
73	Appareil digestif en général	1				1	0,0	0,0	0,0
74	Système nerveux en général	3	1	1		5	0,0	0,1	0,3
79	Autres lésions générales	261	294	17	2	574	4,0	2,8	6,7
	Inconnu	4	6			10	0,1	0,0	0,4
	<b>Total</b>	<b>4 924</b>	<b>8 767</b>	<b>665</b>	<b>6</b>	<b>14 362</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Tant pour l'ensemble des accidents que pour les accidents graves, les deux sièges les plus fréquents de la lésion sont : les « 44.Doigts » avec respectivement 25,3 % et 23,7 % des cas, et les « 54. Cheville et pieds (à l'exception des orteils seuls) » avec 12,8 % et 15,5 %. Vient ensuite la rubrique « 12. Œil (y compris orbite et nerf optique) » avec 10,1 % pour l'ensemble des accidents. Changement par rapport à l'année dernière pour les accidents graves, le genou arrive en troisième position avec 8,2 % des cas.

#### **4 Conclusions.**

A l'occasion de cette étude des accidents des intérimaires de 2004 précise davantage le risque des accidents dans le secteur. Outre la présentation, des accidents de 2004 et de leurs caractéristiques, elle permet de situer le risque d'accident des travailleurs intérimaires par rapport au risque ouvrier en général. A défaut de disposer déjà des données des heures d'exposition au risque de 2004, elle contient un exercice de comparaison avec les données de 2003. Il en ressort que les travailleurs intérimaires ont un taux de fréquence supérieure aux ouvriers (84,34 pour les intérimaires et 49,43 pour les ouvriers).

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>L'emploi dans le secteur intérimaire (2001-2003)</b> .....	<b>2</b>
	Tableau 1 - Heures prestées dans le secteur 7450 et l'ensemble des secteurs 2001-2003.....	2
	Tableau 2 - Part relative du volume de l'emploi du secteur 74502 (travail intérimaire) dans le nace 7450 (2001-2004).....	2
	Tableau 3 - Distribution des heures prestées dans le secteur 7450 en 2003 selon la catégorie professionnelle et l'âge.....	2
	Tableau 4 - Distribution des heures prestées dans le secteur 7450 en 2003 selon la catégorie professionnelle par classes d'âge.....	3
	Tableau 5 - Distribution des heures prestées dans le secteur 7450 en 2003 selon les catégories professionnelles et le genre.....	3
<b>3</b>	<b>Les accidents sur le lieu du travail en 2004</b> .....	<b>4</b>
3.1	<i>Les accidents du travail des intérimaires et des autres catégories professionnelles : quelles conséquences pour les victimes ?</i> .....	4
	Tableau 6- Distribution des accidents de 2004 selon la catégorie professionnelle et les conséquences de l'accident.....	4
	Tableau 7 - Distribution des accidents de 2004 selon la catégorie professionnelle et les conséquences de l'accident - en %.....	4
3.2	<i>Catégorie professionnelle et genre de la victime</i> .....	5
	Tableau 8 - Distribution des accidents des intérimaires selon la catégorie professionnelle et le genre- en % - 2004.....	5
3.3	<i>Conséquences des accidents et âge de la victime</i> .....	5
3.3.1	Gravité de l'accident.....	5
	Tableau 9- Distribution des accidents des intérimaires selon l'âge des victimes et les conséquences de l'accident- 2004.....	5
	Tableau 10- Distribution des accidents des intérimaires selon l'âge et les conséquences - en % - 2004.....	6
	Tableau 11- Distribution des accidents des intérimaires (7450) et de l'emploi, exprimé en heures prestées, selon l'âge -jobistes y compris (2003) - en %.....	6
	Tableau 12- Distribution de tous les accidents (lieu de travail) et de l'emploi, exprimé en heures prestées (2003) - en %.....	6
3.3.2	Taux de fréquence (2003).....	7
	Tableau 13- Taux de fréquence en 2003 des intérimaires et des ouvriers.....	7
	Tableau 14- Taux de fréquence en 2003 des intérimaires et des ouvriers par classes d'âge.....	7
3.3.3	Incapacité temporaire.....	7
	Tableau 15- Distribution des accidents des intérimaires de 2004 avec incapacité temporaire par classe d'âge.....	7
	Tableau 16- Distribution des accidents des intérimaires de 2004 avec incapacité temporaire par classe d'âge- en %.....	8
	Graphique 1 : Proportion des accidents des intérimaires avec une IT de moins de 8 jours en fonction de l'âge en 2004.....	8
3.3.4	Incapacité permanente.....	9
	Tableau 17- Distribution des accidents avec prévision d'incapacité permanente par classe d'âge chez les intérimaires en 2004.....	9
	Tableau 18- Distribution des accidents de 2003 avec prévision d'incapacité permanente par classe d'âge- en %.....	9
3.4	<i>Secteur d'activité de l'entreprise utilisatrice</i> .....	9
	Tableau 19 : Distribution des accidents des intérimaires selon l'activité de l'entreprise.....	10
3.5	<i>caractéristiques des accidents des travailleurs intérimaires</i> .....	11
3.5.1	L'heure de l'accident.....	11
3.5.2	Le jour de l'accident.....	11
	Tableau 20 : Distribution des accidents des intérimaires selon le jour de la semaine en 2004.....	11

3.5.3	Le mois de l'accident .....	11
	Tableau 21 : Distribution des accidents des intérimaires selon le mois de l'accidents en 2004.....	11
	Graphique 2 Répartition mensuelle des accidents des intérimaires en fonction de l'âge de la victime en 2004.....	12
3.5.4	Typologie de l'accident.....	12
	Tableau 22 : Distribution des accidents chez les intérimaires selon la forme de l'accident en 2004.....	12
	Tableau 23 : Distribution des accidents des intérimaires selon les rubriques titres des agents matériels en 2004 .....	14
	Tableau 24 : Distribution des accidents des intérimaires selon l'agent matériel en 2004 .....	14
	Tableau 25 : Distribution des accidents des intérimaires selon la nature de la lésion en 2004.....	15
	Tableau 26 : Distribution des accidents des intérimaires selon le siège de la lésion 2004.....	16
<b>4</b>	<b>Conclusions.</b> ....	<b>17</b>